

## SÉANCE ORDINAIRE du 07 AVRIL 2017

L'An deux mille dix-sept, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 31 mars 2017

Étaient présents : M. MOINEAU Bernard, M. POULET Michel et M. VILNAT Jacques –Adjointes et M. FONTAINE Pascal, Mme GREUIN Florence, M. JAQUET Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David, Mme GAUTHIER Véronique, Mme KOÇAKLI Sévil, M. PARMENTIER Denis et M. BRAGUE Robert – Conseillers Municipaux

Absente excusée : GODEAU Maryse

Secrétaire : MOINEAU Bernard

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 24 mars 2017

### **Délib 2017-017 Vote budget primitif principal 2017**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif principal 2017, budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 503.762,00€ et à 828.431,00€ en dépenses et recettes d'investissement.

### **Délib 2017-018 Vote tarif assainissement 2017**

Le Conseil Municipal, décide de maintenir les tarifs de la redevance assainissement tels que fixés en 2016, soit : part fixe annuelle à 60 euros ttc et part variable basée sur la consommation d'eau à 1 euro le m<sup>3</sup>.

### **Délib 2017-019 Vote budget primitif assainissement 2017**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif assainissement 2017, budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 131.173,00€ et à 50.553,00€ en dépenses et recettes d'investissement.

### **Délib 2017-020 Vote budget primitif lotissement « Etang des Bois » 2017**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif Lotissement « Etang des Bois » 2017, budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement à 24.908,00€.

### **Délib 2017-021 avance budget lotissement « Etang des Bois »**

Dans le cadre du projet de lotissement, le Conseil Municipal décide d'inscrire au BP 2017 du budget principal une somme de 1000 euros -art 27638 / dépense / section investissement- correspondant à une avance financière destinée au budget annexe de lotissement (opération de l'Etang des Bois) – exercice 2017.

### **Délib 2017-022 Approbation convention de voirie**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la convention approuvée par la Communautés de Communes du Canton de Lorris le 14 décembre 2016 visant à organiser « la mise à disposition du service – compétence voirie »- entre la Communauté et la commune de Vieilles-Maisons, dans le cadre des transferts de la compétence « Voirie ». Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention en question qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée d'un an. (*Convention annexée à la présente délibération*).

### **Vote des subventions 2017**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions à diverses associations et organismes pour l'année 2017 pour un montant global de 2010,00 euros. Une subvention de 3000 euros est par ailleurs accordée au CCAS de Vieilles Maisons

### **Programmation travaux et acquisitions matériel**

Le Conseil établit la liste des travaux et acquisition de matériel à réaliser en 2017-2018 :

- travaux : aménagement allées du cimetière (2018 avec demande de subvention), réfection portail du cimetière, toiture du caquetoire, portail mairie – école, mises aux normes éclairage public : ces projets feront l'objet de demande de devis
- achat de matériel : véhicule d'occasion (pour le service technique), souffleur de jardin, nettoyeur haute pression, débroussailleuse, scie sauteuse et scie circulaire, petit outillage (demande de devis pour les équipements les plus coûteux)